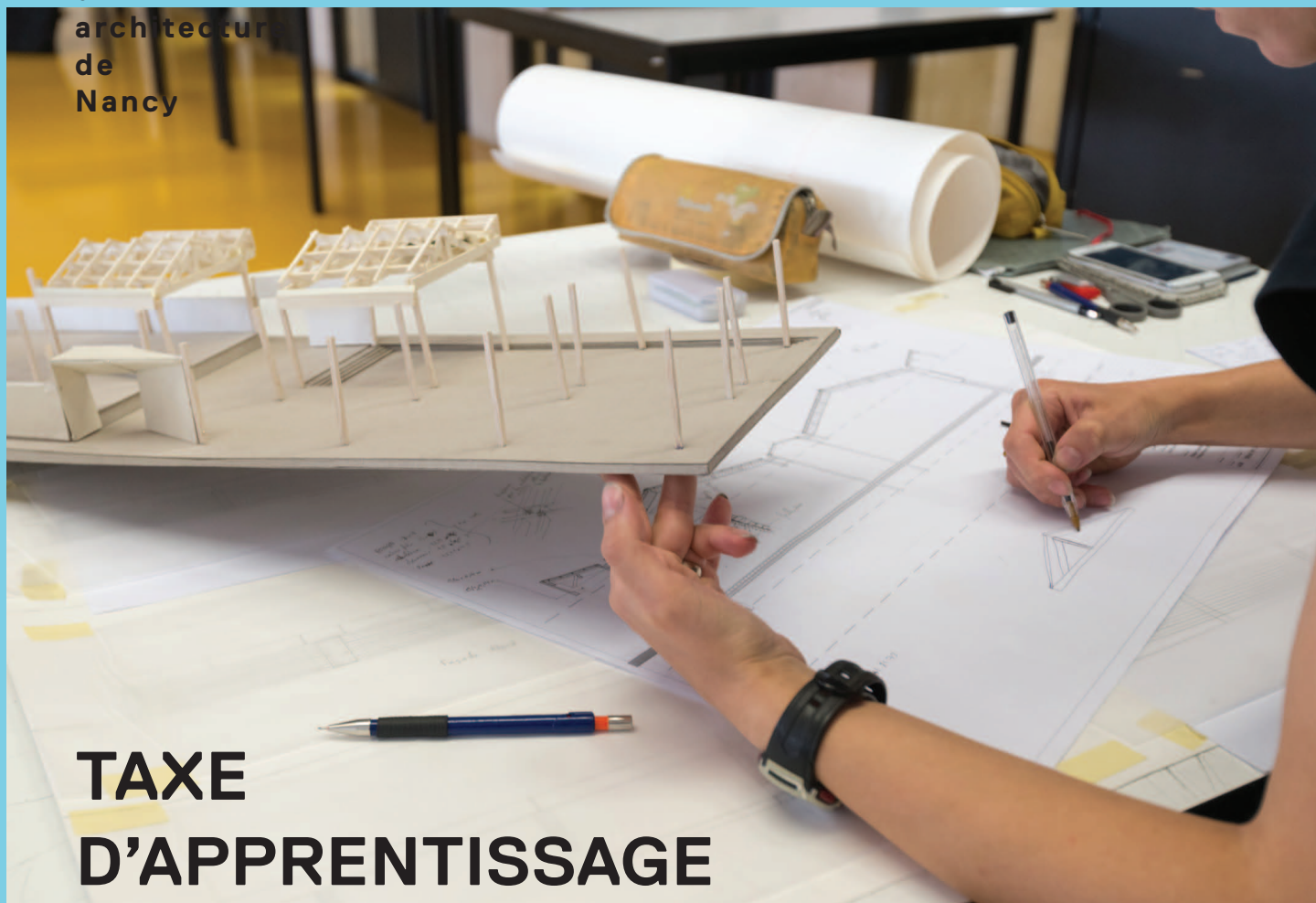




école
nationale
supérieure
d'
architecture
de
Nancy



TAXE D'APPRENTISSAGE

INVESTISSEZ
POUR
L'ARCHITECTURE

VERSEMENT AVANT LE 1^{ER} MARS 2016



RELEVER ENSEMBLE LES DÉFIS D'UN MONDE DURABLE !

C'est l'objectif dans lequel s'inscrit l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy aux côtés des entreprises.

Imaginer des architectures et des quartiers à énergie positive, innover dans les processus constructifs, participer à la recherche sur les matériaux, plus que jamais l'école se tourne vers le milieu professionnel pour contribuer à la transformation des territoires.

Aujourd'hui, notre ambition est de développer des formations à la hauteur des défis, d'offrir à tous les étudiants l'accès à des outils de

simulations informatiques et d'expérimentations concrètes de haut niveau, de renforcer la mobilité internationale pour tous, vers d'autres pays d'innovation architecturale.

Les étudiants-architectes ont besoin de votre soutien pour dessiner ce nouvel écosystème architectural au coeur duquel se trouve l'Homme.

Ensemble, accélérons la transition écologique par la formation, la recherche et l'innovation.

Lorenzo DIEZ, *Directeur*

EN CHIFFRES

720 étudiants, dont 62 étrangers et plus de 50 étudiants partis en échange, répartis sur 7 diplômes.

3 diplômes nationaux

- Diplôme d'Etudes en architecture conférant le grade de LICENCE
- Diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de MASTER
- Habilitation de l'Architecte à la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre (HMONP)

4 masters cohabités et 1 doctorat

4 500 m² d'espaces de travail

2 500 m² d'espaces d'exposition

2 laboratoires de recherche

1 réseau d'agences d'architecture innovantes

35 enseignants permanents et de nombreux vacataires, tous acteurs au quotidien sur le terrain et les chantiers.



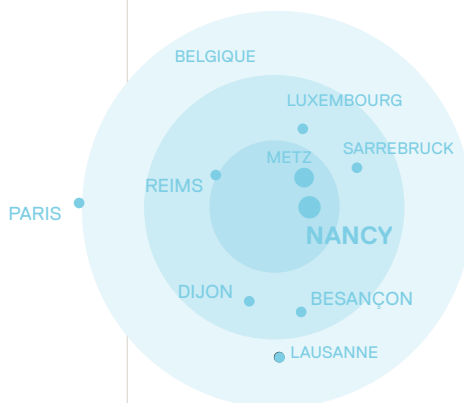
VOTRE ENTREPRISE ET L'ENSARCHITECTURE DE NANCY

En contribuant à la taxe d'apprentissage de l'ENSArchitecture de Nancy, vous investissez utilement. Avec votre financement, nous perfectionnons chaque année la formation des étudiants répartis sur 7 diplômes.

Partenaire de l'Université de Lorraine, l'école évolue au cœur de l'un des territoires les plus dynamiques d'Europe.

Depuis plus de 40 ans, nous formons à Nancy vos collaborateurs et vos prescripteurs pour le cadre de vie de demain.

La taxe d'apprentissage est un soutien indispensable à l'excellence de la formation et de la recherche.



UNE GRANDE ÉCOLE
DANS LA GRANDE
RÉGION

LES MONTANTS COLLECTÉS NOUS PERMETTENT...

→ d'acquérir du matériel pour le développement d'applications d'enseignement ou de recherche innovantes, notamment autour d'un projet de Fablab.

→ de financer les semaines intensives thématiques, comme la semaine de la transition écologique, qui sont au cœur du programme.

→ de développer les déplacements sur le terrain, dans les entreprises et les collectivités territoriales, à la rencontre des acteurs, et de répondre à des demandes de diagnostic et de projet.





ARCHITECTURE NANCY

2 rue Bastien-Lepage
Parvis Vacchini
BP 40435
F-54001 Nancy Cedex
T +33 (0)3 83 30 81 00
F +33 (0)3 83 30 81 30
ensa@nancy.archi.fr
www.nancy.archi.fr

établissement public
à caractère administratif
siret 195 401 351 000 26
code APE 803 Z



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



4 SPÉCIALITÉS DE MASTER DÉVELOPPÉES EN PARTENARIAT AVEC LES ENTREPRISES

Simulation informatique

DESIGN GLOBAL - ARCHITECTURE, MODÉLISATION, ENVIRONNEMENT.

Matériau bois

GÉNIE CIVIL - ARCHITECTURE, BOIS, CONSTRUCTION.

Matériau verre

DESIGN GLOBAL - VERRE, DESIGN, ARCHITECTURE.

Urbanisme

PROJ&TER - INGÉNIERIE URBAINE, VILLES ET TERRITOIRES EN TRANSFORMATION

L'ENSARCHITECTURE DE NANCY, C'EST AUSSI



Deux amphithéâtres de 220 et 110 places

et de nombreux locaux pour accueillir vos réunions et formations (salles de réunion, salles informatiques...)

Une médiathèque de 800 m² en libre accès

Vous pourrez consulter sur place plus de 20 000 ouvrages, une centaine d'abonnements à des revues internationales, des plans, des photographies aériennes, et plus de 1 300 DVD.

Les catalogues en ligne vous permettront d'accéder, grâce au réseau des bibliothèques des écoles d'architecture, à plus de 100 000 références bibliographiques, articles de revues internationales et diplômes d'étudiants de l'ensemble du réseau. Un atelier numérique en développement.

Plus de 700 étudiants

à l'écoute de vos propositions de stage ou d'emploi.

Le CRIT

Centre de ressources et d'Informations Techniques.

Une matériauthèque

Les professionnels et les étudiants peuvent y consulter les documentations techniques et services de construction, proposés par les entreprises partenaires, ainsi que les entreprises du bâtiment. Cette base est mise à jour régulièrement en fonction des éléments que vous nous communiquez et des recherches effectuées par l'école. Nous y centralisons aussi des informations sur des bâtiments exemplaires ou faisant appel à des technologies innovantes associées à des méthodes d'évaluation spécifiques.

Deux laboratoires de recherche

- Le Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie (CRAI)
- Le Laboratoire d'Histoire et d'Architecture Contemporaine (LHAC)

Nous développons de nombreux partenariats avec les industriels pour des projets pédagogiques impliquant les étudiants doctorants.



TAXE D'APPRENTISSAGE 2016

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy peut recevoir les versements au titre du hors quota selon le barème suivant :

	Catégorie A	Catégorie B
ENSarchitecture de Nancy	NON	OUI

Barème :

B : NIVEAU 1 ET 2 (LICENCE, MASTER)

Nous sommes habilités à percevoir de plein droit la catégorie B.

Chaque entreprise peut choisir librement le bénéficiaire de sa taxe d'apprentissage. Pensez à préciser vos coordonnées complètes sur votre annonce de versement (à découper ci-dessous).

Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Nancy
2 rue Bastien-Lepage
Parvis Vacchini
BP 40435
54001 NANCY cedex

siret : 195 401 351 00026

Pour un règlement plus rapide et sécurisé, veuillez utiliser le N° UAI (Unité Administrative Immatriculée) : 05 40 135 D

Nous vous remercions pour le soutien financier que vous nous apportez et qui participe au perfectionnement et au maintien du niveau d'excellence de notre formation.

ANNONCE DE VERSEMENT

VOS RÉFÉRENTS

La réglementation fait obligation de passer par un organisme collecteur pour les versements. Si vous n'en n'avez pas, nous vous proposons de vous adresser à l'organisme suivant :

SERVITAXE

(Les compagnons du devoir)
115 boulevard Charles Arnould
CS 50043 - 51 721 Reims Cedex

Tél : 0800 946 699 (numéro vert)

Site internet : www.servitaxe.org

Pour tout renseignement concernant la taxe d'apprentissage ou l'école, nous restons à votre disposition :

SERVICE RELATIONS ENTREPRISES

relations.entreprises@nancy.archi.fr
03 83 30 81 00

DÉPARTEMENT RESSOURCES

martino.laconi@nancy.archi.fr
03 83 30 81 17

ANNONCE DE VERSEMENT

Afin de permettre un suivi efficace de votre versement, nous vous remercions de nous renvoyer cette Annonce de versement

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

Activité :

Nombre de salariés

Téléphone :

CODE APE :

N° UAI : 05 40 135 D

N° SIRET :

Personne responsable :

Fonction :

E-mail :

Montant prévisionnel du versement Taxe d'apprentissage 2016 :

Au titre des catégories :

Nom de l'organisme collecteur choisi :

☐ Je joins le bordereau de taxe d'apprentissage.

Une fois votre versement enregistré, le service financier vous fera parvenir un reçu qui attestera de votre paiement libératoire auprès des services fiscaux. Nous vous remercions de nous renvoyer ce document à cette adresse :

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

Service relations entreprises /
2 rue Bastien-Lepage / Parvis Vacchini
BP 40435 / 54001 NANCY Cedex